

Handicap psychique : le tout premier centre-accueil ouvre à Angoulême



Le président de l'ATTAPsy inaugure les quelques studios encore libres dans la résidence.

Photo Quentin Petit

Par **Henry GIRARD**, publié le 5 février 2021 à 19h32, modifié le 6 février 2021.

La résidence du Minage a enfin ouvert ses portes en décembre dernier. Elle accueille des résidents en situation de handicap psychique. Une première en Charente pour offrir à ce public « une vie normale » en plein centre-ville.

Maintenant qu'il bénéficie d'un 35 m², où il habite seul, cela va lui permettre de « *doucement remonter la pente* » : « *Des séjours à Camille-Claudel, j'en ai connus quelques-uns*, confie Luc Dufour (1). *Là, place du Minage, on est dans la cité, on ne nous cache pas derrière les zones industrielles* ».

Comme Luc, ils sont une vingtaine à loger rue des Cordonniers à Angoulême dans la première résidence-accueil de Charente. La structure de 25 places, ouverte depuis mi-décembre, a été portée à bout de bras par l' Association pour des toits et du travail accompagnés pour personnes en situation de souffrance psychique invalidante (ATTAPsy). « *Ce sont des personnes avec un handicap psychique et non mental*, précise Patrick Grand, le président. *Et désormais, ici, on propose du logement et de la cohésion sociale, pas de l'offre de soin* ». Un lieu inédit pour le département, longtemps déficitaire en places d'accueil pour ce public en situation d'exclusion : « *Pour le défendre, il a fallu se battre, l'inclusion, c'est une idée qui doit encore évoluer* », concède ATTAPsy.

Pas une cage dorée

Pour l'association, « *il faut comprendre que ce type de résidence constitue un progrès immense : C'est l'idée de l'insertion à proximité du bar tabac, celle de la vie normale* », estime Patrick Grand. L'homme a de la bouteille : il a ouvert la première résidence-accueil de l'Essonne en 2014 et monté des dossiers en Eure-et-Loir et Seine-Maritime. Charentais d'origine, il voit en 2017 le potentiel de l'ancien foyer des jeunes travailleurs.

« *Accompagner ce public, c'est avant tout lutter contre l'isolement, faute de réelle vie collective dans les structures classiques* », car « *la collectivité est bien au cœur de la philosophie de la résidence du Minage* », poursuit son directeur Richard Labaisse. « *Pour l'instant, on débute et on se rode. Mais l'idée est de faire de l'ajustement au quotidien* ».

Ce travail d'écoute, c'est le rôle des hôtes, des postes financés par l'État à travers la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations à raison de 18 euros par jour et par place - récemment réévalués et longtemps plafonnés à 16 euros avant janvier 2021.

« *Il y a tout un tas d'activités possibles*, assurent les hôtes Nathanaëlle Faquire et Marie-Claire de Cabo. *Les lieux comportent des espaces verts, on peut imaginer du jardinage. Plus tard, on lancera des sorties culturelles, des ateliers cuisine, tout ce que les résidents auront envie de développer* ».

Ces derniers sont alors inclus dans l'organisation du quotidien, « *pas après pas, vers la reconstruction d'une confiance en soi et d'un réapprentissage d'une autonomie en insistant sur la force de vie que chacun porte en lui* », poursuit Richard Labaisse. Un retour progressif vers la citoyenneté et la collectivité, donc, favorisé par un cadre sécurisant.

Il n'y a pas de limite de bail mais les hôtes l'observent : « *La moyenne de résidence se situe entre deux ou trois ans* ». « *Ce n'est pas une cage dorée*, assure Patrick Grand. *Notre grand objectif est la réinsertion car le chantier est long. En France, les troubles psychiques concernent 20 % de la population et la schizophrénie ou les troubles bipolaires atteignent 3 %. Vous ramenez les chiffres à l'échelle de la Charente : ce sont 10 000 cas. Sans compter que ces structures rassurent avant tout les aidants, le plus souvent les parents, qui, une fois l'âge avancé, se demandent : "Que va devenir mon fils ?" »*

LE CHIFFRE : 25

Comme le nombre de places à la résidence du Minage. Les studios vont de 20 à 35 m² dont les loyers s'échelonnent de 472 à 522 euros. C'est donc une petite révolution pour la Charente, relativement pauvre en structures. Camille-Claudiel dispose d'une maison spécialisée (35 places sur le site de La Couronne), un institut éducatif thérapeutique et pédagogique (30 places à

Douzat), un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (17 places à La Couronne) et un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés à Chabanais.

(1) Par souci de protection du respect médical, le nom a été changé.

Contact : attapsy.org

Bien accepté par le voisinage

« D'expérience, ce type d'établissement fait naître des craintes dans le voisinage », souligne Patrick Grand. « La crainte de l'inconnu », complète Jacques Belanger, président du comité de quartier du Vieil Angoulême : « Cela a été tout l'enjeu lors de nos rencontres avec l'équipe de l'ATTAPsy et du comité il y a quelques mois. Il faut rappeler que les lieux de la résidence du Minage ont toujours eu une vocation sociale : ils hébergeaient autrefois le centre Isabelle-Taillefer à destination des jeunes filles dans le besoin. D'autre part, certaines personnes en situations de handicap psychique se retrouvent parfois seules, isolées dans des appartements particuliers, laissées à elles-mêmes. Au Minage, ce ne sera pas le cas. La structure d'accompagnement, avec l'association en lien avec Camille-Claudé, a rassuré les voisins et nous maintenons par ailleurs le dialogue si le moindre problème est constaté ».

Un montage financier casse-tête

De 2015 à 2020. C'est le temps passé entre l'idée et la conception de la résidence du Minage, portée par l'ATTAPsy. « Puisqu'il ne s'agit pas d'accueil de soin mais de logements sociaux, pas besoin de passer par la procédure d'appel à projets », explique Patrick Grand. C'est donc l'Office public de l'habitat qui est propriétaire du bien qu'il loue à l'association. Les travaux se montent à près de 1 250 000 euros, subventionnés à hauteur de 138 000 euros par l'Etat, 161 000 par le Département, 264 000 par l'Agglo et la Ville et 124 000 par la fondation Abbé Pierre pour un emprunt de 553 000 euros. Les revenus modiques des résidents permettront l'obtention maximale de l'aide personnalisée au logement. Pas une résidence de soin donc. Mais l'association s'apprête tout de même à négocier avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) un accompagnement de l'Aide à domicile en milieu rural (ADMR) dont les agents seraient financés par la prestation de compensation du handicap (PCH), une aide financière versée par le Département. Un dossier complexe qui témoigne de l'hybridité du lieu comme le nombre de places à la résidence du Minage. Les studios vont de 20 à 35 m² dont les loyers s'échelonnent de 472 à 522 euros. C'est donc une petite révolution pour la Charente, relativement pauvre en structures. Camille-Claudé dispose d'une maison spécialisée (35 places sur le site de La Couronne), un institut éducatif thérapeutique et pédagogique (30 places à Douzat), un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (17 places à La Couronne) et un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés à Chabanais.